Chroniques et nouvelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **71 (1926)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

A propos d'une manifestation électorale. — Le programme rédactionnel de la *Revue militaire suisse* pour 1927. — La route italienne du val Formazza. — Nécrologie.

D'abord, liquidons un détail de ménage intérieur.

Après avoir eu connaissance de la chronique suisse de novembre, exprimant l'opinion que l'officier n'avait pas à se mêler comme tel aux luttes de la politique intérieure, nos lecteurs auront été surpris de tomber sur une annonce électorale apparente qui contredisait cette opinion. La rédaction a été surprise la première. Le feuillet portant la dite annonce a été introduit dans la livraison sans son bon à tirer.

Pour des motifs économiques, les journaux politiques ont établi l'usage de distinguer entre la publicité et le texte rédactionnel ; mais cet usage n'est pas pratiqué par la *Revue militaire suisse*. Elle ne se sépare pas des devoirs qui incombent à tous les officiers. Aussitôt informée de l'infraction commise à la bonne tenue de notre périodique, elle a formulé sa réclamation, et elle s'excuse du fait auprès de ses camarades et de ses lecteurs.

* * *

La chronique de décembre est généralement consacrée à l'exposé des intentions rédactionnelles de l'année qui vient. Nous pourrons être bref cette fois-ci. Notre intention est surtout de faire la suite d'un des articles du programme sur lequel nous avons insisté l'an passé et que les circonstances ne nous ont permis que d'esquisser : accompagner l'élaboration des règlements tactiques que tout le monde réclame et que chacun trouve lents à venir.

Petit à petit, cependant, l'obscurité s'éclaire. Nous avons eu l'occasion de signaler le nouveau règlement du train et des convoyeurs. Plus importante est l'étude commencée du nouveau fusil-mitrailleur, qui, pour s'adresser en premier lieu à l'infanterie et à la cavalerie. interesse, par répercussion, l'ensemble de la tactique de combat, Nous sommes en mesure de continuer pratiquement cette étude.

Dans le même ordre d'idée, l'artillerie qui a eu sa légitime et

instructive part en 1926, continuera à la recevoir en 1927. Le contenu de notre portefeuille nous autorise dores et déjà à le déclarer sans risque de formuler une promesse de Gascon.

Nous continuerons de même, et cela dans les plus prochaines livraisons, à étendre, dans toute la mesure de nos possibilités, le champ des connaissances pratiques des officiers en leur procurant, venant de plumes autorisées, des commentaires sur les exercices des brigades du premier C. A. en 1926. Toutes les armes y sont intéressées, et rien, à côté de l'étude des nouveaux règlements, n'est mieux de nature à seconder utilement les désirs de perfectionnement des officiers commandants de tout grade.

Ces articles du programme rédactionnel de la *Revue militaire suisse* répondent tous à cette préoccupation fondamentale de favoriser, si possible, la continuité d'un enseignement militaire que notre système de milices rend compliqué à réaliser. Il nous semble que telle doit être avant tout la tâche de nos publications techniques.

A côté de ce programme spécial dans lequel l'aviation, soit dit entre parenthèses, occupera une place accrue, la rédaction se propose de ne pas perdre de vue les questions plus générales de doctrine et d'organisation du haut commandement, qu'elle a abordées plusieurs fois en 1926, provoquant à son sujet des opinions variées qui doivent conduire à une solution. C'est incontestablement un des points faibles de notre armée auquel on ne saurait prêter une attention trop vigilante.

Toutes ces branches de l'activité militaire seront reliées par la chronique suisse, qui s'efforcera, comme du passé, à établir périodiquement la liaison entre la rédaction et ses constamment dévoués collaborateurs.

Continuant le passage du détail au général, il nous paraît probable que les objets d'intérêt international posés par les travaux de nature militaire de la Société des Nations devront nous arrêter plus souvent que cela n'a été le cas en 1926. Il est vain, de la part de la petite Suisse, de prétendre se complaire dans une sorte de superbe isolement. Ce qu'elle doit s'efforcer d'obtenir, c'est la conciliation entre ses traditions et ses intérêts nationaux et ceux du grand ensemble dont elle fait aujourd'hui partie. Ce problème de conciliation doit être examiné en matière militaire comme en toute autre.

Enfin, nous n'abandonnerons pas, selon l'espace disponible et les sollicitations de la variété, les rappels de l'histoire dont on ne doit pas laisser les enseignements se perdre dans le silence et l'oubli. Ici encore, l'état de notre portefeuille nous autorise des promesses

fermes. En 1926, nous nous sommes surtout servi, pour réaliser cet article du programme rédactionnel, du bulletin bibliographique, de même que pour aborder des questions d'instruction des jeunes officiers. Nous continuerons dans cette voie qui permet de profiter de toutes les ressources de notre publication pour lui imprimer son caractère d'instruction pratique, unissant les productions de la librairie aux études de fond des livraisons.

Telles sont nos intentions essentielles à l'entrée d'une nouvelle année. Nous pouvons les baser non sur de simples espoirs, mais sur les réalités d'exécution que nous avons en mains et sur le zèle de nos camarades et leur dévouement qui croît d'année en année. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

C'est eux qui sont l'inspiration et la vie de la *Revue militaire suisse*, nos jeunes camarades, capitaines et lieutenants qui l'empêchent de s'attarder sur des chemins battus, et ceux que l'âge et leur expérience ont conduits aux larges galons et aux feuilles de chêne, et qui, forts de leur savoir et de leur autorité, la maintiennent dans les traditions d'un travail suivi. Avec eux, nos correspondants de l'étranger dont les chroniques ou les articles de fond s'associent d'une façon si intéressante à leur activité. A tous, l'expression de notre reconnaissance, et, par notre intermédiaire, — nous sommes certain de n'être pas démenti, — les remerciements de nos lecteurs, bénéficiaires, mois après mois, de leurs travaux.

Nous n'oublierons pas non plus la Société suisse des officiers et sa Section vaudoise dont les subventions sont un encouragement et un précieux moyen d'action. Sans elles, nous aurions eu peine à traverser la période critique dont les risques subsisteront aussi longtemps que l'Europe n'aura pas retrouvé son équilibre économique.

* * *

L'attention d'un de nos camarades a été attirée par le paragraphe de la chronique de novembre consacré à la route italienne du val Formazza. Il ne faut pas exagérer son importance militaire, nous écrit-il. Il s'agit non d'une route stratégique, mais d'une formidable entreprise de forces motrices.

Il est évident que, pour construire les usines, la première chose est d'améliorer les chemins d'accès. Cela, naturellement, dans des conditions se rapprochant de la construction de chemins de colonnes en temps de guerre. C'est pourquoi, dans les armées civilisées, on ne manque pas une occasion de faire faire ce genre de travaux par les troupes du génie. La route italienne s'arrêtera certainement aux usines et n'atteindra jamais le col. Toute cette affaire est une tem-

pête dans un verre d'eau. La route du Giacomo ne répond à aucun besoin économique et ne sera sans doute jamais sérieusement envisagée ni par la Suisse ni par l'Italie. Mais si la route avait une importance économique, je suis de l'avis que feu le général Wille exprimait à propos de la route du Splügen : « Il est faux de s'opposer à une voie économique pour des motifs stratégiques. Si la construction se justifie économiquement, il faut construire, mais en même temps pourvoir à la défense et à la destruction éventuelle. »

* * *

Encore un deuil. Depuis longtemps les camarades du colonel Paul Delessert le savaient gravement atteint. Ils n'en ont pas ressenti moins douloureusement la nouvelle de sa mort. Elle a mis fin à ses souffrances, mais elle a créé un nouveau vide dans les rangs de notre corps d'officiers.

Né à Lausanne, en 1868, le colonel Paul Delessert fonctionna surtout comme officier instructeur d'infanterie à la première division, après Zurich et St-Maurice. Cultivé, ayant fait des études de droit, s'intéressant à de nombreux sujets intellectuels, il ajoutait à ses connaissances techniques et littéraires un fond de bienveillance qui lui attirait la confiance de ses subordonnés et un esprit de camaraderie auquel répondait l'affection de ses camarades.

Il collabora dans son jeune temps à la *Revue militaire suisse*, lui donnant des études attentivement travaillées et élégamment écrites qui furent remarquées. Nous rappellerons spécialement un article sur les ouvrages de fortification d'Istein, que l'état-major allemand se proposait de prolonger jusque sur la colline de Tullingen, vers Bâle, ce qui donna lieu à des pourparlers diplomatiques entre la Confédération suisse et l'empire allemand. Delessert, qui était alors capitaine, renseigna très exactement les lecteurs de la *Revue militaire suisse* sur le côté militaire de ce projet.

Son brevet de colonel datait du 31 décembre 1918. De nombreux amis ont accompagné son cercueil au cimetière de Lausanne, rendant un dernier hommage à l'officier regretté dont la mort a achevé la tâche.

* * *

A l'heure où nous terminons la présente chronique, les Chambres fédérales n'ont pas commencé la discussion du budget militaire pour 1927. Nous réservons donc cet objet pour la livraison de janvier. Il n'est d'ailleurs pas probable que la discussion porte sur des questions pratiques. Le groupe socialiste reprendra son antienne de la suppression de l'armée, après quoi, le budget sera voté sans ses voix dont il peut se passer.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(*De notre correspondant particulier.*)

Manuel à l'usage des troupes employées outre-mer.

Il vient d'être distribué aux corps de troupe de l'armée française une sorte de règlement nouveau qui mérite d'être signalé. Son titre est celui de cet article : *Manuel à l'usage des troupes employées outre-mer.*

Une idée, si originale soit-elle, n'est jamais sans précédents.

Avant la guerre, le 2e bureau de l'état-major de l'armée avait rédigé et s'efforçait de tenir à jour des *Notices* descriptives et statistiques sur les régions voisines de nos frontières militaires les plus importantes, régions d'en deçà et d'au delà de la ligne des poteaux ou des bornes. Ces notices nous furent extrêmement utiles non pas tant au cours des opérations de la Grande Guerre qui se sont à peu près exclusivement déroulées sur notre territoire, mais après l'armistice, au cours de la marche triomphale qui, dans une nouvelle campagne d'Austrasie, amena nos chevaux s'abreuver dans le Rhin. Le type des renseignements contenus dans ces documents nous est fourni aujourd'hui par la publication que fait une excellente revue lorraine des points de passage sur le Rhin, due à la plume du feu lieutenant-colonel Brissé, précisément l'un des anciens chefs de cette section des Notices.

Pendant la guerre, l'envoi de nos troupes en Orient, dans des régions fort différentes du théâtre d'opérations de l'Ouest, fit éclore, dues aux soins conjugués de l'état-major de l'armée (portion sédentaire) et d'une Commission de géographie instituée au Service géographique de l'armée, une série de nouvelles *Notices* consacrées aux diverses régions de l'Orient dans lesquelles nos officiers et nos soldats avaient à séjourner. Balkans, Thrace, Macédoine, Roumélie, Serbie septentrionale et méridionale, Albanie et Montenegro, Grèce et Asie mineure, ont ainsi fait l'objet d'importantes études joignant à une description géographique d'ensemble des pays, de leur climat et de leur végétation, de leur relief et de leurs habitants, des détails statistiques nombreux sur les voies de communication, routes, chemins de fer, cours d'eau ; enfin des aperçus pleins d'intérêt sur la population, les modes de vivre, les ressources, l'administration, les villes et les bourgs.

Ces notices ont été précieuses aux officiers de tout grade ayant appartenu au Corps expéditionnaire d'Orient. Elles ont charmé nos loisirs pendant la monotonie des multiples allées et venues que nous

fîmes alors à travers la Méditerranée et, à plus d'une reprise, détourné nos esprits de la hantise obsédante du sous-marin allemand.

Le *Manuel* d'aujourd'hui à l'usage des troupes employées outremer répond au même objet : mettre nos cadres au courant des conditions spéciales de la guerre et de la vie en campagne dans les différents pays exotiques où ils peuvent être envoyés, Afrique du Nord ou Levant, Afrique occidentale et équatoriale, Antilles et Guyane.

Jadis, par suite de la spécialisation plus rigoureuse qui régnait dans notre armée, le besoin d'un document de cette nature ne s'était pas fait sentir aussi impérieusement qu'aujourd'hui. Notre armée coloniale était un corps fermé, réduit, où les traditions se transmettaient verbalement des anciens aux nouveaux pendant les séjours dans les ports militaires de la métropole. Notre armée d'Afrique, sans être aussi hermétiquement close, formait un tout bien homogène, consistant et à peu près fixe. Les jeunes officiers arrivant dans un corps d'Algérie ou de Tunisie, restaient un certain temps à la portion principale du régiment où ils s'initiaient aux particularités de la population indigène avant d'être envoyés en colonnes ou dans les postes isolés du Sud.

A présent, les conditions de stabilité, de méthode et d'initiation progressive n'existent autant dire plus. Tout est mêlé. Les relèves individuelles massives rendent impossibles les transitions. Un officier, quel que soit son grade ou sa fonction, est exposé à se voir du jour au lendemain transplanté d'une paisible garnison de l'intérieur de la France, en plein *bled* nord-africain ou syrien.

Par ailleurs, la pénétration entre armées coloniale et métropolitaine, si la fusion pure et simple a été jugée irréalisable par suite des résistances intéressées des coloniaux, est le minimum de ce qu'on puisse désirer et qu'on doive favoriser.

Ainsi s'explique la rédaction de ce règlement nouveau ; somme toute, moins un règlement qu'un admirable précis de géographie coloniale militaire. Sa lecture est captivante. Ce n'est point l'aride monotonie des productions officielles habituelles ; au contraire, la vie circule, intense et chaude, à travers les quelques neuf cents pages que comportent les deux volumes dont il se compose.

Qu'on ait trouvé sans peine le nombre suffisant d'officiers pour constituer la Commission de rédaction d'un pareil Manuel prouve bien le haut degré de culture générale qui persiste encore dans les cadres de notre armée et contredit l'opinion trop communément répandue aujourd'hui d'un abaissement désastreux dans le niveau intellectuel de ces cadres. D'ailleurs, le président de la Commission n'était autre

que l'illustre Général Mangin, celui que la légende populaire a voulu faire passer pour un Moloch insensible, un violent, un reître et un soudard, et qui était, au contraire, en même temps qu'un homme d'action de premier ordre, l'esprit le plus cultivé, le plus ouvert aux idées, le plus averti des progrès scientifiques, le plus doux et le plus affable qu'on pût imaginer.

J'ajoute que des cartes établies par le service géographique de l'armée et d'intéressantes bibliographies jointes à chaque volume ou chapitre permettent de suivre avec fruit les diverses indications du texte, de les contrôler au besoin et de les compléter au gré de chacun.

Ouvrage, disions-nous, qui est moins un règlement qu'un traité de géographie militaire et humaine. L'avertissement placé en tête met, en effet, le lecteur en garde contre toute équivoque ou confusion possible. En raison de la complexité des matières dont il s'occupe et des modifications incessantes dans les textes qui les concernent, les dispositions de ce Manuel ne doivent, en aucun cas, être mises en opposition avec les règlements habituels, les décisions ou circulaires ministérielles, que celles-ci aient été insérées ou non dans le *Bulletin officiel du Ministère de la guerre.*

Rédigé au cours de l'année 1925, il a fallu près d'une année à l'Imprimerie nationale pour en assurer l'impression. Tel est le rendement du travail exécuté par la régie directe d'Etat ; on ne saurait trouver un argument plus probant contre le maintien des fameux monopoles. Mais ceci est une autre histoire, comme dirait Kipling. Si je l'évoque ici, c'est pour signaler que le fascicule consacré à l'Afrique du Nord et au Levant n'a pu tenir compte, dans la rédaction de certains de ses chapitres, des opérations contre Abd-el-Krim, ni des enseignements à tirer des derniers combats au Levant.

Lacune regrettable, certes, mais non pas dirimante. Les grandes expéditions d'outre-mer, telles que celles du Tonkin, de Madagascar, du Dahomey, de Chine, du Maroc, ne sont que des épisodes dans l'histoire de la conquête et de la pacification des colonies. Or, ce qu'il importe surtout de connaître et de mettre à la disposition des cadres, c'est ce qui est d'une application très fréquente et pour ainsi dire journalière, la tactique des petits détachements, des colonnes à faible effectif. C'est précisément là l'objet du fascicule en question.

Il me reste à donner une idée approximative du contenu de ces deux volumes.

J'ouvre la table des matières du premier. Deux sections : Afrique du Nord, Levant. Chaque section débute par une longue introduction où, à côté de notions géographiques générales figure l'histoire sommaire

des pays et des populations envisagés. Puis, pour chaque section, sept titres : I. Personnel et matériel ; II. Eléments et recherche des renseignements ; III. Opérations ; IV. Transports et services ; V. Hygiène et médecine usuelle ; VI. Constructions et travaux ; VII. Agriculture et élevage.

Je l'ai déjà dit, ce n'est point un Manuel à l'usage des seuls conquérants, mais à l'usage des colonisateurs. Il condense et résume l'œuvre bientôt séculaire des Bugeaud, des Galliéni, des Lyautey, qui ont fait de la France, outre-mer, la puissance colonisatrice par excellence.

Quoique la période d'expansion et de pacification soit presque achevée, le personnel militaire est appelé en maintes circonstances à exercer des fonctions politiques et administratives. Il a donc fallu traiter en détail tout ce qui s'y rapporte. Mais aux colonies moins qu'ailleurs, on ne doit se laisser aller à une sécurité définitive complète. C'est pourquoi on s'est appliqué à étudier les procédés tactiques des adversaires éventuels. Malgré la sagesse et la prudence de notre action, malgré le loyalisme des indigènes, la paix intérieure risque sans cesse, en effet, d'être troublée par les actes d'intrigants et les excitations de meneurs étrangers.

Dans ces régions de l'Afrique du Nord ou du Levant, le succès de nos armes dépend de la variété des combinaisons, de l'habileté manœuvrière et de l'expérience. Les deux premiers facteurs sont affaire de qualités naturelles ; ils ne peuvent se passer du troisième qui, souvent, suffit à les remplacer. A défaut de cette expérience personnelle, les titres II, III, et IV exposent les enseignements essentiels que fournissent l'histoire de la conquête et l'examen de la pacification.

Enfin, une place importante a été donnée à l'étude des facteurs moraux, dont le plus puissant a son origine dans les croyances et traditions islamiques. Ces éléments déterminent la mentalité de l'individu, et celle-ci n'évolue que d'une manière insensible au contact de l'étranger. Faute de la connaître, l'Européen n'en comprend pas les manifestations et les malentendus provoqués par cette ignorance peuvent avoir des conséquences que le Manuel s'efforce précisément d'éviter.

En ce qui concerne nos possessions tropicales de l'Afrique noire, le terrain est un adversaire aussi redoutable que les hommes. Il s'oppose à l'emploi de forces considérables. Rarement d'ailleurs le chef d'une troupe en campagne dans ces pays dispose d'une supériorité écrasante sur l'ennemi, car l'organisation militaire des colonies lointaines n'est pas assez riche en personnel et en matériel pour que le

commandant d'une colonne soit pourvu des effectifs et des engins qui facilitent le succès.

Des Annexes complètent chaque section ou fascicule. Elles donnent des conseils pratiques aux militaires envoyés outre-mer, exposent l'organisation des bases maritimes, citent des exemples de combat, étudient les pays voisins, Tripolitaine et Cyrénaïque, Maroc espagnol, Turquie, Kurdistan, Mésopotamie, Palestine, Arabie. Les Annexes relatives à l'Afrique noire sont particulièrement développées.

En un mot, je crois que la lecture de cet ouvrage intéresserait vivement nos camarades de l'armée suisse. Ils y verraient combien diverse, vivante et complexe peut se présenter la carrière d'un officier français et combien tout en se maintenant dans les limites de sa propre spécialité s'ouvrent, devant lui, de larges horizons sur le monde.

Cela ne contribue pas médiocrement à « humaniser » un corps social que guettent le particularisme, la sécheresse de cœur et une certaine brutalité de tempérament lorsque son activité l'oriente vers la préparation exclusive de la guerre.

INFORMATIONS

1er Corps d'armée. — En remplacement du colonel-commandant de corps Bornand au commandement du 1er corps d'armée, le Conseil fédéral a désigné le colonel-divisionnaire C. Sarasin, à Genève, avec promotion au grade de colonel-commandant de corps. A la tête de la 2e division, dont le commandement est devenu vacant par la promotion de son chef, le Conseil fédéral a appelé le colonel H. Guisan, à Pully, commandant de la 5e brigade d'infanterie, avec promotion au grade de colonel-divisionnaire.

Le Chef du département militaire fédéral communiquant au colonel-commandant de corps Bornand l'avis officiel d'acceptation de sa démission a ajouté la lettre suivante :

Berne, le 27 novembre 1926.

Monsieur le colonel commandant de corps Bornand,

Commandant du 1er corps d'armée.

Lausanne.

Monsieur le Colonel,

Nous vous envoyons ci-joint la décision du Conseil fédéral concernant votre démission. La décision est rédigée selon le protocole dont vous connaissez aussi bien la rigueur que le laconisme. Mais nous sommes heureux de pouvoir ajouter que, dans ses délibérations,